

Sachdokumentation:

Signatur: DS 176

Permalink: www.sachdokumentation.ch/bestand/ds/176



Nutzungsbestimmungen

Dieses elektronische Dokument wird vom Schweizerischen Sozialarchiv zur Verfügung gestellt. Es kann in der angebotenen Form für den Eigengebrauch reproduziert und genutzt werden (private Verwendung, inkl. Lehre und Forschung). Für das Einhalten der urheberrechtlichen Bestimmungen ist der/die Nutzer/in verantwortlich. Jede Verwendung muss mit einem Quellennachweis versehen sein.

Zitierweise für graue Literatur

Elektronische Broschüren und Flugschriften (DS) aus den Dossiers der Sachdokumentation des Sozialarchivs werden gemäss den üblichen Zitierrichtlinien für wissenschaftliche Literatur wenn möglich einzeln zitiert. Es ist jedoch sinnvoll, die verwendeten thematischen Dossiers ebenfalls zu zitieren. Anzugeben sind demnach die Signatur des einzelnen Dokuments sowie das zugehörige Dossier.

LE REFUGE A BESOIN DE VOUS!

Trois manières de soutenir
le Refuge de Mon gré:

AIDE URGENTE:

Nous recherchons des personnes disponibles pour faire des permanences au refuge. Il s'agit simplement d'assurer une présence au refuge, par tranches de 2h en journée ainsi que la nuit de 22h à 8h. C'est l'occasion de faire de belles rencontres et de partager un but commun juste.

Si vous souhaitez une « introduction », le groupe d'accueil est disponible tous les samedis de 10h à 12h pour vous présenter les personnes, le refuge et son fonctionnement.

AUTRES AIDES CONCRÈTES:

En plus de permanent.e.s, nous cherchons également des personnes avec ou sans véhicule pour accompagner les réfugiés à des rendez-vous (médicaux ou autre). Vous pouvez aussi vous inscrire pour donner des cours de français ou proposer d'autres activités, animations, etc.

AIDE FINANCIÈRE:

Vous pouvez également soutenir le refuge en versant un don à Coordination Asile Lausanne, CCP 17-549478-7 mention Refuge.

CONTACT :

Nous appeler: **076 563 19 14**

Nous écrire: **REFUGE@STOPRETIROI.CH**

Nous rendre visite :

Chapelle Mon-Gré

Boulevard de Grancy 19

Pour plus d'informations:

WWW.DESOBELISSOIS.CH



1



2



3



4



5



EXPULSÉS

CA ARRIVE PRÈS DE CHEZ VOUS:
LE REFUGE A DÉMÉNAGÉ LE 26 AVRIL 2016 À LA CHAPELLE DE MON-GRÉ

JE REFUSE JE REFUGE

le Collectif R se bat depuis mars 2015 avec les réfugié-e-s pour leurs droits et pour notre dignité à tou-te-s

Le Refuge est une nécessité pour protéger les requérant-e-s d'asile débouté-e-s contre le risque d'un renvoi vers un pays dans lequel ils et elles n'ont plus aucun lien et où ils et elles craignent pour leur intégrité physique.

Mais ce refuge n'est pas un simple lieu d'accueil, un abri pour des personnes fragilisées. De par son existence publique et sa vocation de lieu de rencontre, il doit permettre de faire connaître à la population vaudoise la situation tragique de personnes vivant avec nous, depuis de nombreuses années ou après de longues tribulations. C'est enfin le dernier espace qui reste pour faire entendre les revendications des migrant-e-s et faire valoir leurs droits auprès des autorités compétentes.

Le refuge protège des personnes menacées d'expulsion, en particulier en vertu des accords de Dublin.



Les accords de Dublin stipulent que les candidat-e-s à l'asile politique doivent déposer leur demande dans le premier pays membre de l'Union européenne où ils sont arrivés. Dans ces cas, la Suisse n'examine tout simplement pas leurs motifs d'asile mais décide de leur renvoi vers le pays en question.

Nous refusons cette politique d'asile qui broie les personnes et leurs droits.

Les autorités doivent cesser de traiter comme des cargaisons encombrantes des personnes ayant fui la guerre et la misère, souvent traumatisées ou malades vers des pays qui leur sont le plus souvent inconnus.

Les autorités cantonales et fédérales doivent cesser immédiatement les renvois Dublin en usant de la marge de manœuvre contenue dans la clause de souveraineté que d'autres pays n'hésitent pas à utiliser.

Nous demandons qu'elles examinent enfin la demande d'asile de personnes qui, comme Alain, Estom, Abdulmalek, ont besoin de protection et qu'elles leur octroient un droit de séjour.

Dans cette chapelle de Mon-Gré,
le collectif R protège des requérant-e-s
d'asile menacé-e-s d'expulsion.



"JE TIENS À APPORTER MA MODESTE CONTRIBUTION À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DANS MON PAYS"



Alain a 44 ans. Il est originaire du Congo, où il exerçait la profession de journaliste. Il a quitté son pays à la suite de persécution et de violences subies en raison de ses activités professionnelles et de ses conviction politiques. Arrivé en Espagne, ce sont misère économique et rejet des autorités qui se sont substitués à l'hospitalité qu'il était en droit d'attendre. Il a donc repris la route, jusqu'en Suisse, où le voici aujourd'hui, éprouvé, mais la détermination intacte.

"DEPUIS MON DÉPART, J'AI JUSTE CHERCHÉ À SURVIVRE"

Abdoulaye a 27 ans. Il est originaire de Guinée-Bissau et a dû fuir son village, bastonné puis risquant d'être arrêté pour un acte involontaire mais ayant attiré les foudres de la communauté. Il a cherché à survivre au Mali puis en Lybie mais a connu de manière renouvelée la faim et la maltraitance. En Italie, après avoir dû sortir du centre d'hébergement, il a survécu avec d'autres migrants dans des cartons, entre mendicité et récoltes de tomates. N'ayant pas accès aux soins et à de l'eau salubre et craignant pour sa vie après la mort d'un compagnon d'infortune, il s'est rendu en Suisse où il a espéré trouver enfin la sécurité.



"ON SE DONNAIT DU COURAGE COMME ÇA, CE QUI COMPTE C'EST QU'ON EST SUR LE CHEMIN..."

Pradeep (prénom d'emprunt) a 25 ans, il est Sri Lankais. Depuis 2009, Pradeep a été, à plusieurs reprises, recruté de force par l'armée, comme beaucoup de jeunes tamouls. Profondément marqué par la guerre, il s'est à plusieurs fois échappé jusqu'à décider de fuir son pays. Il raconte avec difficulté son long voyage, marqué par les arrestations policières, les conditions de détention inhumaines en Iran et en Turquie. Il nous dit son immense désillusion à la réception de la décision de son renvoi par la Suisse dans le cadre des Accords de Dublin, ce pays qui, croyait-il, lui donnerait «la protection maximale». Son frère parti avec lui voit sa demande d'asile examinée en Suisse, Pradeep, lui, a laissé ses empreintes en Autriche. Même situation en matière de droits humains, mais un jeu de malchance et de bureaucratie policière font que leurs destins douloureux devraient se séparer.



"ILS M'ONT MENTI"

Né en Afghanistan mais ayant vécu toute sa vie en Iran, Ali a décidé de quitter ce pays, ne s'y sentant plus en sécurité. Il a ainsi entrepris son voyage jusqu'en Europe. Après avoir traversé la Méditerranée et les Balkans, il est arrivé en Allemagne où les autorités lui pris ses empreintes digitales sous de faux motifs. De peur d'être renvoyé en Afghanistan, il a pris le train en direction de la Suisse. Il laisse père et frères derrière lui, espérant pouvoir les retrouver en Suisse un jour.

